

## DOSSIER DE PRESSE

Tulle, le 15/02/2024

### **LES CHIFFRES 2023 DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN CORRÈZE**

#### **Précisions méthodologiques**

A titre liminaire, il convient de rappeler que les périodes de confinement dans le cadre de la crise sanitaire COVID ont profondément affecté l'évolution de la délinquance en 2020 et 2021, en particulier la délinquance de voie publique. Il en va de même en matière de sécurité routière pour l'année 2020.

Dès lors, le présent bilan statistique rappelle les chiffres enregistrés avant la crise sanitaire COVID afin de permettre des comparatifs pertinents sur une longue période, notamment en comparant les années 2018 et 2019 aux années 2022 et 2023.

S'agissant de la délinquance, sont mentionnés les faits **commis** dans le département de la Corrèze. Ils ne sont donc pas comparables avec les faits enregistrés en Corrèze, qui peuvent avoir été commis hors du département.

#### **Principales conclusions**

- **La Corrèze demeure parmi les départements les plus sûrs en termes d'atteintes aux biens.** L'année 2023 est marquée par une baisse significative des cambriolages et des vols de véhicules. Les vols sans violence, les destructions et dégradations retrouvent progressivement leur niveau d'avant COVID ;
- S'agissant des violences, la Corrèze se situe un peu en-dessous de la moyenne nationale. Les coups et blessures volontaires et les violences sexuelles continuent d'augmenter. Si 60 % des coups et blessures volontaires et 30 % des violences sexuelles se déroulent au sein de la famille, les comportements violents se multiplient également hors de la sphère familiale. La Corrèze se classe désormais au 61<sup>e</sup> rang au niveau national pour les coups et blessures volontaires et au 62<sup>e</sup> rang pour les violences sexuelles ;
- Le niveau des escroqueries confirme la vulnérabilité de la population à ces faits et l'augmentation des risques avec l'essor des usages numériques ;
- Le bilan de la sécurité routière est défavorable avec une augmentation très significative des accidents et des blessés, notamment sur des axes structurants du réseau départemental.

# 1. La lutte contre la délinquance

## 1.1. Les atteintes aux biens

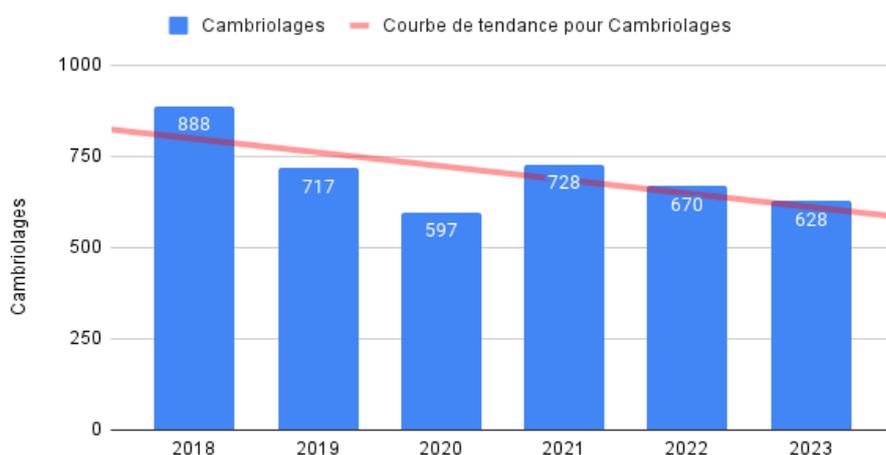
### 1.1.1. Les cambriolages enregistrent de nouvelles baisses en 2023 : - 6,3 %, dont - 8,8 % pour les cambriolages de logements

Les cambriolages (logements, entreprises, bâtiments publics, etc) diminuent à nouveau en 2023, passant de 670 à 628, soit - 6,3 %, alors que la tendance nationale est à la hausse.

S'agissant plus particulièrement des cambriolages de logement, la baisse est encore plus marquée, s'élevant à - 8,8 % en 2023, suivant une tendance de long terme. Cette baisse est également à contre-courant de la hausse de 3,7 % enregistrée au niveau national en 2023.

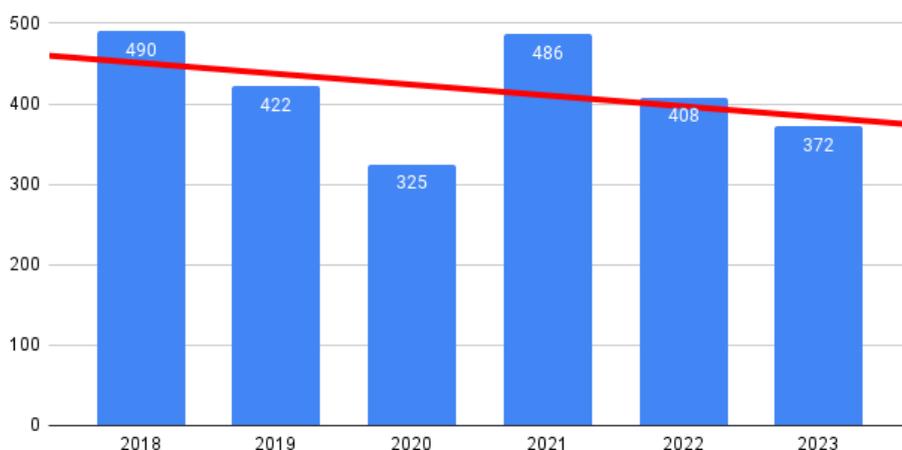
Les cambriolages des autres lieux (commerces, locaux industriels, locaux publics) demeurent stables, passant de 262 en 2022 à 256 en 2023 (- 2 %).

#### Evolution des cambriolages en Corrèze



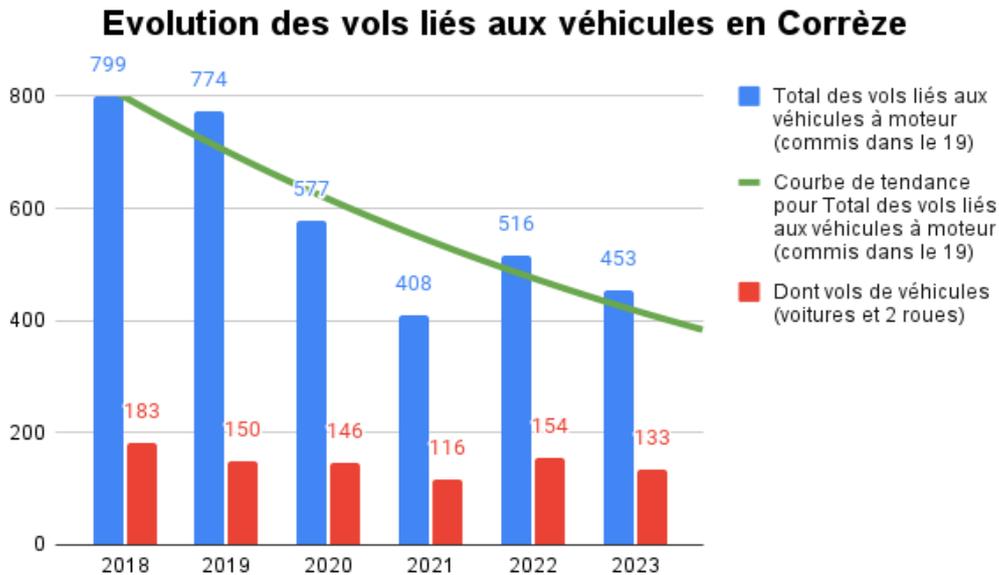
Avec un taux de cambriolages de 2,61 pour 1000 habitants, contre 5,08/1000 au niveau national, **la Corrèze se situe au 94<sup>e</sup> rang des 101 départements**. L'Aveyron, Corse-du-Sud, le Cantal, la Lozère, la Réunion et la Haute-Corse enregistrent de meilleurs résultats.

#### Evolution des cambriolages de logements commis en Corrèze



Avec un taux de cambriolages de logements de 1,55 pour 1000 habitants, contre 3,27/1000 au niveau national, **la Corrèze se situe au 95<sup>e</sup> rang des 101 départements**. Seuls la Corse-du-Sud, le Cantal, la Lozère, la Réunion et la Haute-Corse enregistrent de meilleurs résultats.

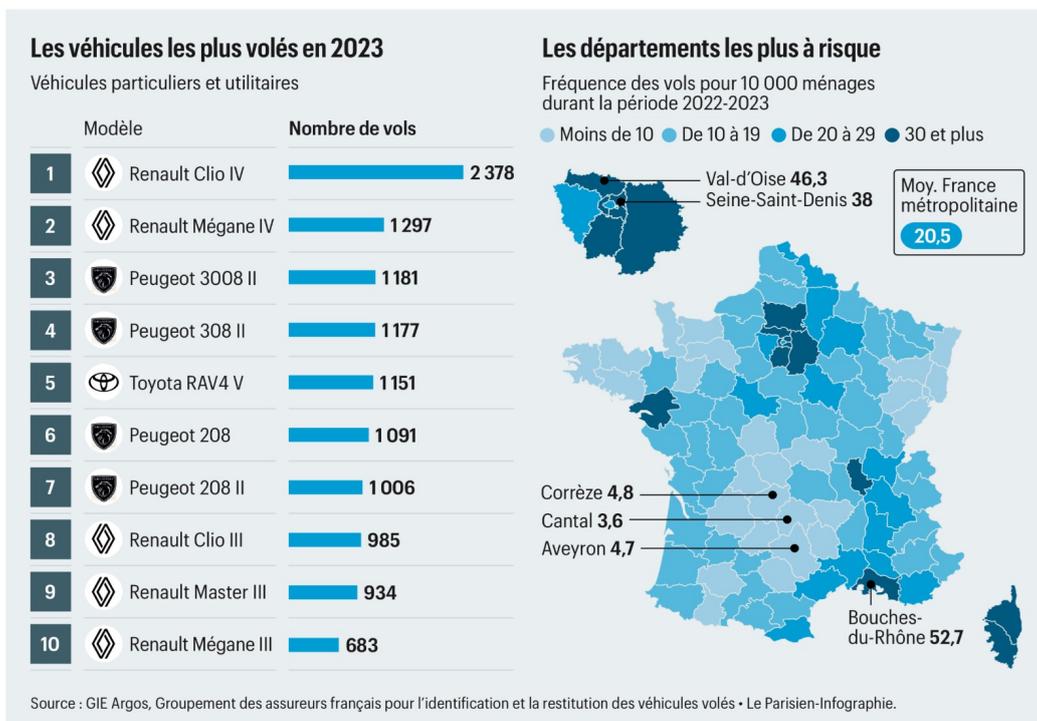
## 1.1.2. Les vols liés aux véhicules à moteur enregistrent une nouvelle baisse de 12,2 % en 2023



Les vols liés aux véhicules à moteur (vols de véhicules, vols dans les véhicules, vols d'accessoires de véhicules) commis en Corrèze sont en baisse de **- 12,2 %** par rapport à 2022, ce qui confirme une tendance baissière de **- 43,3 %** depuis 2018, alors que ces faits augmentent au niveau national (+1,6 %).

S'agissant plus spécifiquement des vols de voitures et de deux-roues commis en Corrèze, le chiffre 2023 (133), est supérieur à celui de 2021 (116) mais inférieur à ceux de 2018 (183), 2019 (150) et 2022 (154).

Avec un taux de vols de véhicules (voitures et deux-roues) de 0,55 pour 1000 habitants, contre 2,13 au plan national, la Corrèze se classe au **99<sup>e</sup> rang** des 101 départements pour ce type de fait. Seuls la Creuse et Saint-Pierre-et-Miquelon enregistrent de meilleurs résultats.



### 1.1.3. Les vols sans violence contre les personnes et les destructions et dégradations retrouvent leur niveau d'avant crise

#### Evolution des vols sans violence, des destructions et des dégradations en Corrèze



Les vols sans violence contre les personnes commis en Corrèze enregistrent une hausse de **+13,1 %** par rapport à 2022.

La tendance est similaire pour les destructions et les dégradations. Il est ainsi constaté un retour progressif à la situation pré COVID.

Les vols à la tire et les vols simples dans des locaux publics sont globalement stables : ce sont les vols simples contre des particuliers dans les locaux privés sans effraction qui augmentent.

Toutefois, avec un taux de vol sans violence contre les personnes de 4,58 pour 1000 habitants, contre 9,59 au niveau national, la Corrèze se classe au **81<sup>e</sup> rang** des 101 départements.

Les dégradations et destructions augmentent également en 2023 de **+11,2 %**, mais retrouvent leur niveau de 2019. La hausse concerne essentiellement les dégradations et destructions de biens privés, notamment de véhicules, celles concernant les biens publics sont stables.

Pour les dégradations et destructions, le taux est de 2,55 pour 1000 habitants contre 4,13 au niveau national. La Corrèze se classe au **94<sup>e</sup> rang** des 101 départements. Seuls la Haute-Savoie, le Gers, le Cantal, la Lozère, l'Eure, l'Aveyron et la Mayenne enregistrent de meilleurs résultats.

Afin de lutter contre les atteintes aux biens, les forces de l'ordre renforcent leurs actions de proximité

**La présence des forces de sécurité sur la voie publique en Corrèze se renforce.** Les patrouilles pédestres notamment, permettent une meilleure proximité avec la population afin de combattre le sentiment d'insécurité.

La police nationale met en œuvre avec succès le dispositif des **groupes de partenariat opérationnels (GPO)** à travers une démarche de résolution des problèmes : **23 réunions de GPO** ont permis la résolution de **18** problématiques importantes pour les habitants : phénomènes de rixes, rodéos urbains, mendicité agressive, démantèlement de points de deals.

La gendarmerie nationale multiplie les patrouilles pédestres dans les cœurs de village, ainsi que les actions de **prévention de la « cybermalveillance »** auprès des entreprises et des municipalités. Elle renforce également ses actions à destination des élus à l'image du développement de l'application **Gend'Elus** en partenariat avec l'AMF.

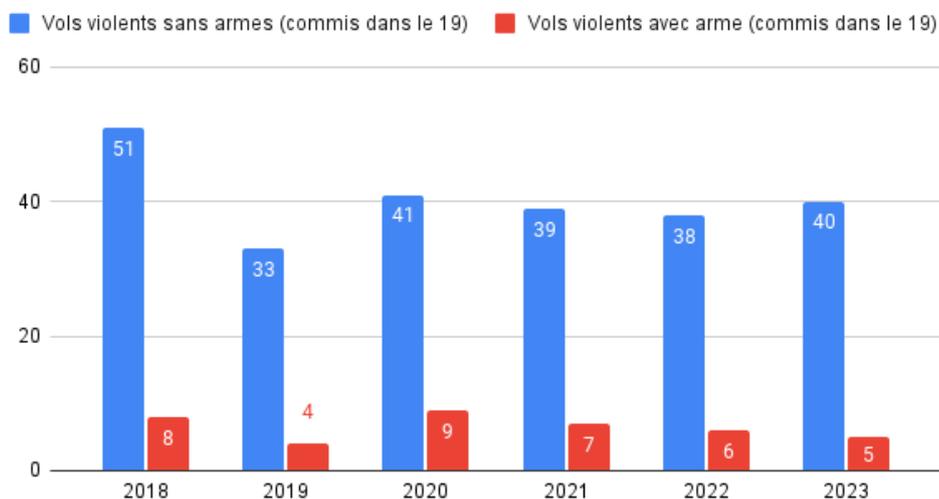
L'application **« ma sécurité »** est disponible pour tous et elle a déjà contribué directement à la résolution de plusieurs procédures judiciaires et au démantèlement d'un trafic de stupéfiants en Corrèze.

## 1.2. Les atteintes volontaires à l'intégrité physique

### 1.2.1. Les vols violents, avec ou sans arme, restent marginaux

Il n'y a pas d'évolution notable en matière de vols avec violence : les faits demeurent peu nombreux et la tendance stable depuis 2019.

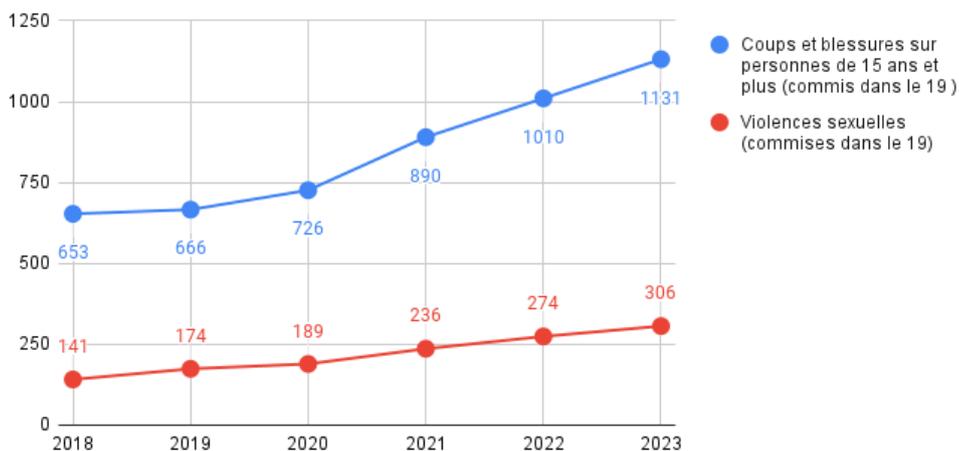
#### Evolution des vols avec violences en Corrèze



Avec un taux de vol avec violence de 0,19 pour 1000 habitants, contre 0,94 pour 1000 habitants au niveau national, la Corrèze se classe au **92<sup>e</sup> rang** des 101 départements. Seuls l'Aveyron, la Lozère, le Cantal, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Creuse, la Haute-Saône, le Lot, l'Ariège et la Haute-Corse enregistrent de meilleurs résultats.

### 1.2.2. Les coups et blessures et les violences sexuelles poursuivent leur forte hausse et témoignent d'une augmentation de la violence dans la société

#### Evolution des coups, blessures et violences sexuelles en Corrèze



Les coups et blessures volontaires commis en Corrèze augmentent de **+12 %**, dans la continuité de la tendance observée en 2022, tout comme les violences sexuelles qui progressent de **+11,7 %**.

L'augmentation est plus forte en Corrèze même si elle suit la tendance nationale.

On notera qu'avec un taux de coups et blessures de 4,7/1000 habitants (5,7/1000 au niveau national) et un taux de violences sexuelles de 1,27/1000 habitants (1,37/1000 au niveau national), la Corrèze se situe respectivement au **61<sup>e</sup>** et au **62<sup>e</sup>** rang au niveau national.

**Ces chiffres préoccupants traduisent deux phénomènes :**

- la hausse des violences sexuelles, qui s'explique avant tout par l'augmentation des faits de harcèlement sexuel, tant contre des majeurs que des mineurs ;

- la stabilisation de la part des violences intrafamiliales entre 2022 et 2023 : les victimes de violences intrafamiliales représentent **60 %** des victimes de coups et blessures.

La libération de la parole des victimes et leur meilleur prise en charge expliquent une part majoritaire de ces hausses, ce qui en soit doit être salué. Néanmoins, une partie de la hausse des coups et blessures s'explique également par des violences commises hors du cadre familial, telles que des rixes, des violences entre voisins, des violences en milieu scolaire, etc. Cette hausse doit nous interpeller : ainsi plusieurs faits graves se sont déroulés en 2023 à proximité des établissements de nuit.

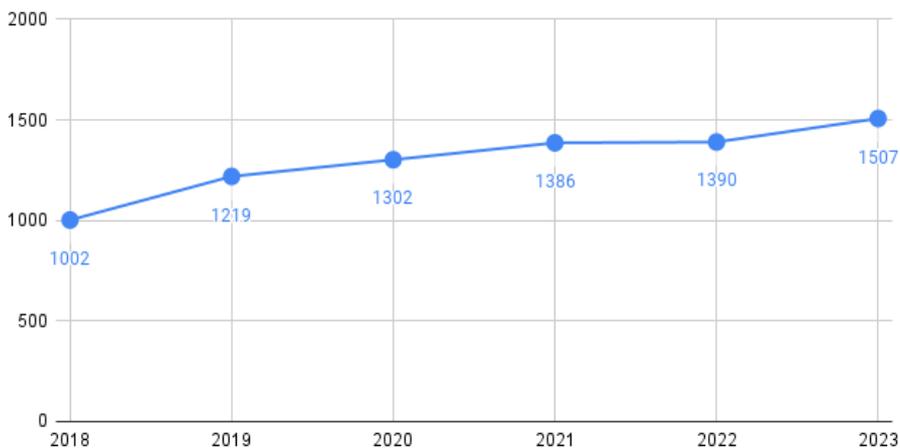
Victimes de coups et blessures en Corrèze			
	2022	2023	Evolution
Dans le cadre de violences intrafamiliales	756	893	<b>18,10 %</b>
Hors violences intrafamiliales	514	606	<b>17,90 %</b>
<b>Total</b>	<b>1270</b>	<b>1499</b>	<b>18,00 %</b>

Les forces de sécurité agissent en conséquences

- S'agissant des violences intrafamiliales, les forces de sécurité intérieure ont été formées pour traiter prioritairement les plaintes et améliorer la qualité de l'écoute et de l'accueil, afin de **mieux lutter contre ces violences** et d'encourager la **libération de la parole des victimes** ;
- Le **dispositif des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie** permet en outre d'associer à la réponse pénale, un accompagnement social des victimes de violences intrafamiliales. Il faut souligner le partenariat noué en ce sens avec le conseil départemental pour financer deux assistances sociales à plein temps, en gendarmerie et en commissariat ;
- S'agissant des violences commises sur la voie publique, une action ferme est engagée et plusieurs établissements ont été avertis et fermés administrativement. Des contrôles des débits de boissons ont notamment été opérés à Brive en fin d'année 2023.

### 1.3. Les escroqueries sont stables en 2023 mais à un niveau particulièrement élevé en Corrèze

#### Evolution des escroqueries et infractions assimilées en Corrèze



Les escroqueries commises en Corrèze reprennent leur progression (+8,4 %, soit +117 faits) après une stabilisation l'an dernier.

\* Cette hausse doit être observée en tenant compte d'un aléa statistique :

Une procédure de fraude à l'isolation (« isolation pour 1 € ») antérieure à 2023 mais enregistrée en 2023 a généré 120 faits.

Pour autant, le taux d'escroquerie s'établit à 6,26/1000 habitants, contre 6,76/1000 habitants au niveau national. La Corrèze se situe au **34<sup>e</sup> rang** au niveau national. L'importance du phénomène montre à la fois l'activité des escrocs et des réseaux criminels sur ce territoire, et la grande vulnérabilité des Corrèziens aux méthodes et aux modes opératoires parfois élaborés. Les faits d'escroquerie par internet se multiplient eux aussi : hameçonnage, escroquerie aux faux-ordres de virement, rançongiciel, piratage, etc. La vigilance est donc de mise notamment pour une partie de la population concernée par « l'illectronisme<sup>1</sup> ».

### 1.4. Lutte contre les stupéfiants et saisies d'avoirs criminels

#### 1.4.1. Les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées pour combattre le développement des trafics de stupéfiants



La lutte contre les stupéfiants demeure une priorité gouvernementale qui se traduit en Corrèze par le démantèlement des points de deal et des trafics de stupéfiants détectés. **28 trafics de stupéfiants ont été démantelés en 2023.**

**730 infractions** à la législation sur les stupéfiants ont été constatées soit une augmentation de **+12,8 %**, et plus de **248 amendes forfaitaire délictuelles (AFD)** ont été relevées. En outre, **537 conducteurs sous l'emprise des stupéfiants ont vu leur permis retiré.**

L'action des services de police et de gendarmerie a permis des saisies record de produits stupéfiants en Corrèze : **31,7 kg de cannabis, 769 g d'héroïne, 1,42 kg de cocaïne et 428 cachets d'ecstasy.**

1 Une personne en situation d'illectronisme ne dispose pas des compétences numériques de base ou ne se sert pas d'internet.

Certaines affaires marquantes illustrent la mobilisation des services, leur constance et leur dynamisme dans la lutte contre les trafics de stupéfiants sur l'ensemble du territoire corrézien.

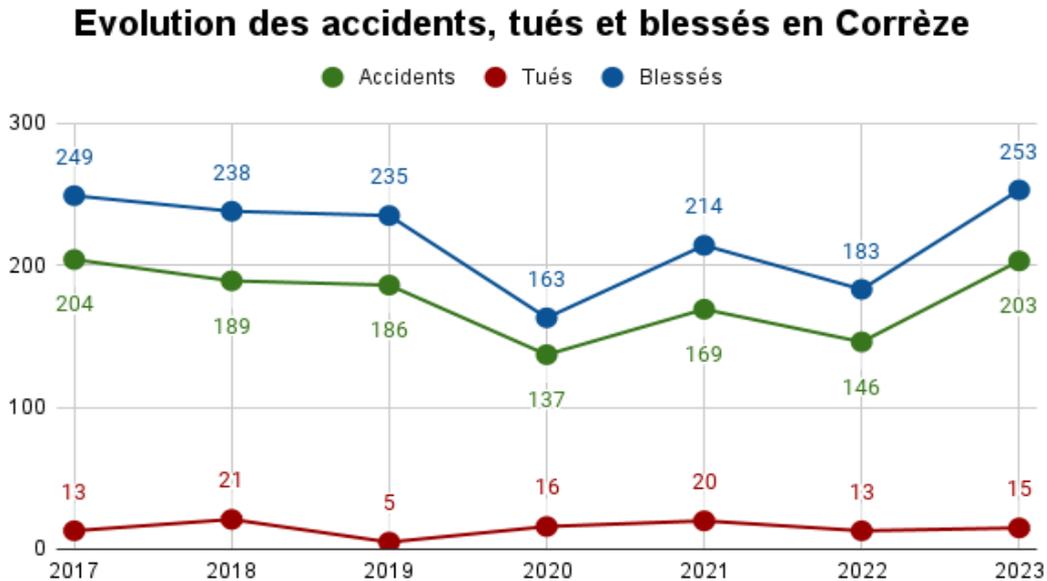
- **Le 11 avril**, deux dealers sont interpellés sur un point de deal amenant la saisie de **6 000 euros en numéraire** et 350 gr de produits stupéfiants (résine de cannabis et cocaïne) ;
  - **Le 12 avril**, une patrouille de gendarmerie appréhende deux individus qui tentaient de livrer des stupéfiants par **drone** au centre de détention d'Uzerche. **519 gr de cannabis sont saisis** ;
  - **Le 15 avril**, un livreur de produits stupéfiants est interpellé lors d'un contrôle routier à Brive, **700 gr de produits stupéfiants** (résine et herbe de cannabis, cocaïne) sont saisis ;
  - **Le 27 juin**, deux individus sont interpellés par la gendarmerie. Plus d'un kilogramme de produits stupéfiants est saisi, dont près de **400 cachets d'ecstasy**, de la cocaïne et du cannabis. Des armes et deux véhicules sont également saisis ;
- 
- **Le 02 octobre**, deux individus sont interpellés par la police à Brive. La perquisition permet la découverte de **plusieurs armes à feu** (pistolet mitrailleur, fusil à pompe et revolver), de la résine de cannabis et un véhicule volé ;
  - **Le 05 octobre**, une nouvelle opération est menée par la police dans un local associatif à Brive. 3 individus sont interpellés, **30 000 euros en numéraire** sont saisis, plusieurs dizaines de cartouches de et des centaines de paquets de cigarettes ainsi que trois véhicules ;
  - **Le 19 octobre** à Brive, une patrouille du commissariat parvient à interpellier en flagrant délit deux dealers amenant une saisie record de **10,5 kg de cannabis** et de 650 gr de cocaïne ;
  - À compter du **04 décembre**, c'est un vaste **réseau national de livraison de drogue par drone** qui est mis en lumière par les enquêteurs de la gendarmerie. **8 individus sont interpellés** ;
  - **Le 11 décembre**, des perquisitions menées notamment à Beaulieu-sur-Dordogne permettent aux gendarmes de découvrir plus de **4,7 kg de cannabis**.

#### 1.4.1. Le partenariat de l'ensemble des services de l'État a permis la saisie des avoirs criminels

**Le montant des saisies d'avoirs criminels** (espèces, comptes bancaires, véhicules...) par la police et la gendarmerie nationales, qui s'élève **1 276 906 euros** dans le département, récompense les investigations judiciaires menées en partenariat avec les services de l'État en Corrèze.

## 2. La lutte contre l'insécurité routière

### 2.1. Bilan de l'accidentalité



Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, **le nombre des tués est stable** (15 tués contre 15 tués en moyenne), mais le nombre d'accidents corporels a augmenté de **+20 %** (203 accidents corporels contre 169 en moyenne) et le nombre de blessés de **+19,3 %** (253 blessés contre 212 en moyenne).

Les principaux facteurs générateurs d'accidents demeurent l'inattention du conducteur (35 %) à mettre en lien avec l'usage croissant du téléphone au volant, le non-respect des règles de priorité (25 %), la vitesse excessive ou inadaptée aux conditions de circulation (23 %), et la consommation d'alcool et de stupéfiants (17 %)<sup>2</sup>.

Les accidents les plus graves se produisent sur le réseau routier départemental, notamment en raison d'une vitesse moyenne plus élevée. 55 % des accidents ont eu lieu en agglomération, principalement à Brive (67 % des accidents corporels en agglomération). **Les deux roues motorisées sont impliquées dans 31 % des accidents** sur le département, ce qui est considérable compte-tenu de leur très faible proportion dans la circulation.

Les accidents impliquant les mobilités douces (bicyclette, trottinettes) sont en nette augmentation en raison du non-respect des règles de circulation et du manque d'équipement en protections individuelles. Le premier accident mortel avec ce type de moyen de déplacement s'est produit en 2023.

---

2. Ces pourcentages ne s'additionnent pas pour faire un total de 100 % puisqu'un accident est multi-factoriel (par exemple l'utilisateur alcoolisé qui roulait trop vite eu égard aux circonstances).

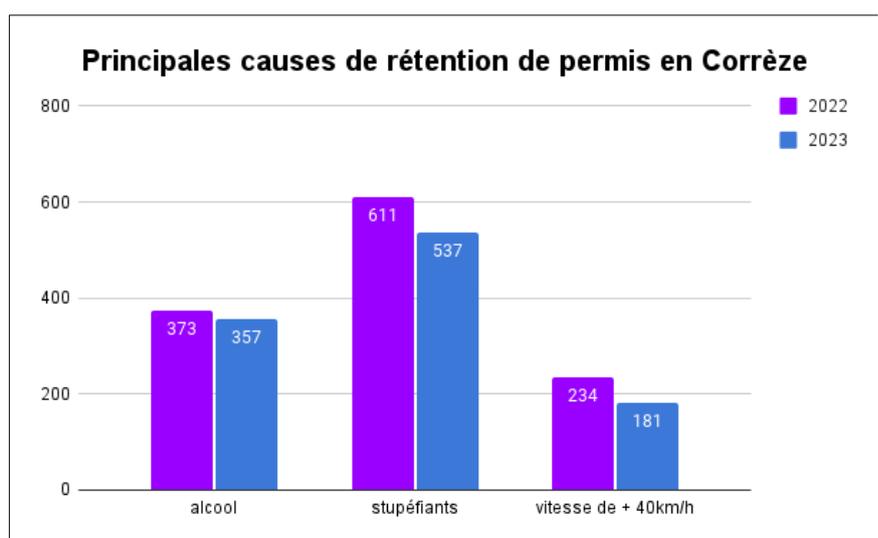
**Tableau récapitulatif des accidents mortels en Corrèze en 2023**

08 janvier	Chamberet	Homme	62 ans	tracteur
18 mars	Latronche	Homme	31 ans	Véhicule léger
06 juin	Brive	Femme	66 ans	Piéton
13 juin	Mercoeur	Homme	73 ans	Quad
25 juin	Uzerche	Homme	22 ans	Véhicule léger
08 juillet	Saint-Pardoux l'Ortigier	Homme	55 ans	Motocyclette
27 juillet	Saint-Ybard	Femme	65 ans	Véhicule léger
22 septembre	Maussac	Homme	32 ans	Véhicule léger
14 octobre	Rosiers d'Egletons	Femme	68 ans	Véhicule léger
24 octobre	Naves	Homme	54 ans	Cyclomoteur
27 novembre	Ussel	Femme	21 ans	Véhicule léger
29 novembre	Brive	Homme	23 ans	EDPM <sup>3</sup>
01 décembre	Noailhac	Femme	23 ans	Véhicule léger
17 décembre	Uzerche	Homme	57 ans	Poids lourd
22 décembre	Liourdres	Homme	38 ans	Véhicule léger

## **2.2. Bilan des contrôles opérés**

En 2023, la lutte contre l'insécurité routière se maintient à un haut niveau. Ainsi, **1142 permis de conduire ont été retirés** pour des infractions graves au code de la route

- 357 pour des conduites sous l'empire d'un état alcoolique
- 537 pour des conduites sous l'emprise de produits stupéfiants
- 181 pour des excès de vitesse de plus de 40 km/h



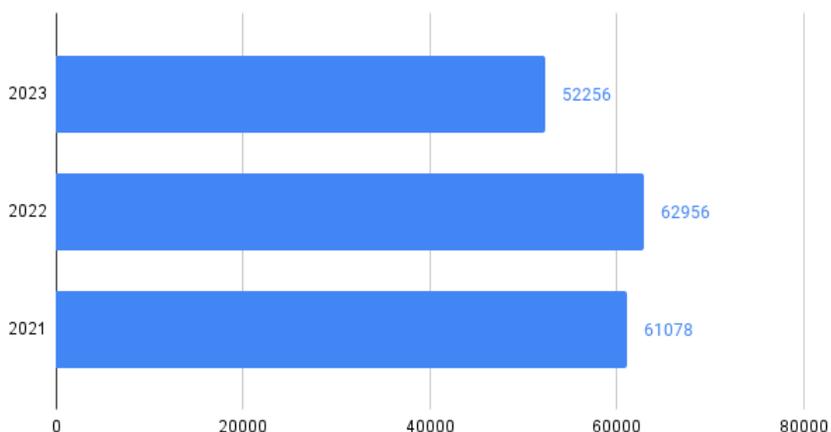
Par ailleurs, 23 examens du code de la route et 3 épreuves pratiques ont été annulés pour fraude. 5 tentatives de fraudes ont également été déjouées lors des épreuves pratiques du permis de conduire en Corrèze.

3. Engin de déplacement personnel motorisé

18 radars fixes sont déployés en Corrèze, ainsi que 3 radars spécifiques « feux rouges » et 2 radars de passage à niveau. La police et la gendarmerie disposent également de radars embarqués.

Le nombre d'infractions relevées diminue sensiblement principalement pour des raisons opérationnelles et techniques. En effet, des taux d'infraction très importants sont toujours relevés sur les départementales D1089, D940, D979, D980 et D901.

### Nombre d'infractions radars fixes et embarqués en Corrèze



Retrouvez des informations détaillées sur l'accidentalité routière dans le département sur le site de la préfecture, et en particulier sur le bulletin spécial de la mission sécurité routière :

<https://www.correze.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Transports-circulation-et-securite-routiere/Securite-Routiere/Bulletins-de-la-securite-routiere>